

Le marché des illuminations

Dans le cadre du programme d'illuminations du calvaire prévu sur 3 jours, les 03/04/05 août à venir, la municipalité propose un marché des producteurs et artisans locaux de 18 à 22 heures. Vous êtes intéressés et disponibles, alors n'hésitez pas.

Pour plus de renseignements, contactez le secrétariat de la mairie Téléphone : 02-97-42-29-89.

**Appel au civisme : divagations et déjections canines**

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores).

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Guéhenno conserve son cadre de vie agréable.

**Ramassage des branches**

Des élagages ont récemment été réalisés pour dégager le réseau électrique.

Sur plusieurs routes, les branches coupées n'ont toujours pas été retirées ; elle provoquent de la gêne et peuvent être à l'origine d'accidents.

L'enlèvement de ces branches est à la charge des propriétaires des arbres élagués ; leur responsabilité est engagée en cas d'accident.

Nous comptons sur votre sens civique pour régler ce problème.

**Militaires en exercice**

Du 2 au 13 juillet 2018 la deuxième brigade de l'école militaire interarmes des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan sera en exercice dans le département du Morbihan. Une partie de l'activité se déroulera sur la commune de Guéhenno.

Offres d'emplois

Centre Morbihan Communauté recrute,

- 3 accompagnants petite enfance pour le multi accueil à Pluméliau postes à pourvoir le 20 août 2018 (2 postes à temps complet et un poste à temps non complet 28h hebdo). Etre titulaire du CAP petite enfance obligatoire et avoir une expérience en multi accueil souhaitée. Date limite pour postuler le 15 juin.
- 1 agent technique de proximité sur la commune de Locminé poste a temps plein à pourvoir le 1er Août 2018 (cdd de 1 an). Date limite pour postuler le 15 juin.

Les offres sont affichées en mairie, n'hésitez à venir les consulter si vous êtes intéressés.

A vos agendas...

Le 16/06/2018 : La Saint Jean à la Ville Martelle.

Le 17/06/2018 : LOTO de l'APEL du RPI Billio-Guéhenno à la salle multifonctions de Guéhenno.

Le 23/06/2018 : Kermesse du RPI Billio-Guéhenno à l'école Saint Anne puis repas le soir à la salle des fêtes du Roiset.

Le 30/06/2018 : Concert randonnées du Patrimoine à la Chapelle du Mont

Le 30/06/2018 : LOTO Guéhenno Moto Verte à la salle multifonctions de Guéhenno.

Le 08/07/2018 : La fête de Châteauneuf (concours de palets, repas, feux d'artifice)

Le 14/07/2018 : LOTO des Basketteuses à la salle multifonctions

Le 22/07/2018 : Vide grenier organisé par le comité des fêtes à la salle multifonctions.

GUEHENNO**Fouée de la Saint Jean**

samedi 16 juin 2018
à la Ville Martel

animation à partir de 18 h 30
repas servi à partir de 20 h 00

Terrine de campagne
Jarret - frites
Dessert

Repas : 10 € - 6 € - 12 ans / sur réservation

vente de tickets : boulangerie Guillemet,
bar restaurant Le Gwenn ha du
organisée par le comité des fêtes de Guéhenno

LE P'TIT DJEUVNO**Mot du Maire**

Je vous communique plusieurs informations les unes après les autres :

Les travaux dans le bourg avancent normalement ; la circulation rue Nationale est perturbée, et ce, pendant quelques mois ; les stationnements y sont, bien entendu, interdits pour des raisons de sécurité. Dans l'attente d'un retour à la normalité, la place du Marché est ouverte (côté supérette) durant les travaux, permettant ainsi un stationnement à proximité des commerces. Je vous remercie de respecter les consignes pour le bien de tous.

Les orages de ces derniers jours ont causé un certain nombre de problèmes dont la casse des liens cuivre dans le réseau internet ; la situation s'est stabilisée puisque les services d'Orange sont intervenus pour la réparation. J'en profite pour refaire un point sur notre réseau qui sera amélioré suite à une décision de la Communauté de Communes et Mégalis pour un financement à 50/50. La fibre optique va être acheminée jusqu'à notre armoire dans le bourg à court terme. Cela aura pour effet de désengorger notre réseau et améliorer le débit.

D'autres événements, suite aux orages : des inondations chez des particuliers se sont produites et toutes les parties prenantes ou responsables vont devoir agir chacun à leur niveau. Ces situations relèveront du cas par cas pour anticiper et pallier à ces ennuis à l'avenir.

Après une interrogation des services techniques de CMC et pour diverses raisons (interventions liées aux dégâts causés par les orages, mise en sécurité des sites) le démarrage sur Guéhenno du fauchage est décalée au 13/06.

Report sortie Bréhat :

Le petit train à Bréhat est en panne, la sortie organisée par le CCAS est décalée au 21 juin, il reste quelques places, vous pouvez toujours vous inscrire en mairie. Faites-le rapidement.

La vie municipale, quant à elle, est toujours aussi tendue ; vous avez pu le remarquer compte tenu de la démultiplication des réunions de conseil ces derniers mois; le quorum étant rarement atteint à la première séance, une seconde est organisée pour pouvoir voter les décisions. Cela est chronophage pour les élus présents alors que les absences, pour certains, demeurent injustifiées pendant plusieurs mois et que ceux-ci reviennent sans scrupule ni mot d'explication. Un engagement, quel qu'il soit, se doit être sincère et constant.

Catherine Gougeon, conseillère municipale a, quant à elle, rendu sa démission. Aucun remplacement n'est prévu car le conseil peut toujours continuer à fonctionner.

Bonne lecture .

Nolwenn BAUCHE.

Les brèves du Conseil

Séance du Conseil Municipal du 23/05/18 en report du 15/05/2018 faute de quorum.

Présents : Christiane JOUBIOUX, Alain GUILLOUZ, Didier LESAGE, Loïc GUILLO, Brigitte BERNARD, Anne COUGHLIN, Jean-Claude DIABAT, Gérald CHAUMIER, Martine FERRAND, François DANIEL

Absents excusés : Nolwenn BAUCHÉ, Maire (pouvoir à François DANIEL), Louis HATTENVILLE (pouvoir à Jean-Claude DIABAT), Nolwenn NICOLLE-PERON (pouvoir à Didier LESAGE)

Absents : Eric LE BOUQUIN (pouvoir à Brigitte BERNARD)

Brigitte BERNARD a été élu(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal peut valablement délibérer.

Décision modificative n° 1 – budget Assainissement

A la demande de la Trésorerie, il convient de modifier le budget assainissement.

Le budget ayant été transmis au contrôle de la légalité, la régularisation doit être effectuée par décision modificative. Afin que le budget soit équilibré, Il convient d'apporter les modifications suivantes :

	RECETTES INVESTISSEMENT	DEPENSES INVESTISSEMENT
001	- 9 000,00 €	2313 - 150 000,00 €
		2315 141 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Municipal Approuve les modifications indiquées ci-dessus.

Pour = 9 voix – Contre = 0 voix - Abstention = 5 voix

JUIN 2018**Votre Mairie**

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

contact@guehenno.fr

HORAIRE MAIRIE & AGENCE POSTALE

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et jeudi

De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanences sur rendez-vous

le samedi matin

François DANIEL 1^{er} Adjoint,

et Jean-Claude DIABAT,

Christiane JOUBIOUX et

Martine FERRAND, adjoints,

sur rendez-vous.

Permanence CCAS et mutuelle:

Pas de

permanence CCAS

au mois de juin. Mutuelle sur RDV.

Dates de fermeture de la Mairie en juillet et août

La mairie et l'agence postale seront fermées :

Le lundi 9/07

Les samedis 14/07 ; 21/07 ; 28/07.

Les mercredis 18/07 ; 15/08 ; 22/08 ;

29/08.

Infos Pratiques**MÉDECIN DE GARDE :**

composez le 15

qui vous orientera vers le

service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

▫ les mercredis : 13/06 ; 20/06 ; 27/06 de 15h30 à 17h30.

▫ les dimanches : 03/06 ; 10/06 ;

17/06 ; 24/06

de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.

**DÉCHÈTERIE BRÉNOLO**

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et

Samedi

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermée le Jeudi

Tél : 02-97-60-42-29

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

INSCRIPTIONS 2018-2019 !
LORS DES

PORTES OUVERTES
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE "DANS TOUS LES SENS"

DU 12 AU 16 JUIN
MÉDIATHÈQUE DE SAINT JEAN-BREVELAY

SUR LES HEURES DE COURS, À CONSULTER SUR NOTRE SITE INTERNET OU SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

DE NOMBREUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE, DU CHANT, DE LA FORMATION MUSICALE, DES ATELIERS DE PRATIQUE COLLECTIVE, DES ARTS PLASTIQUES... IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

ASSOCIATION "DANS TOUS LES SENS"
DANS TOUS LES SENS asso-dtls.fr

GUEHENNO
Salle multifonctions 14H00
Ouverture des portes 11H00

SUPER LOTO
DIMANCHE 17 JUIN 2018

ANIMÉ PAR SOLANGE
ORGANISÉ PAR L'APEL DU RPI BILLIO-GUEHENNO

1^{er} Lot : un bon d'achat 1 900 €
2^{ème} Lot : un bon d'achat 600 €
3^{ème} Lot : un bon d'achat 400 €
4^{ème} Lot : un bon d'achat 200 €
5^{ème} Lot : un bon d'achat 150 €
6^{ème} Lot : un bon d'achat 120 €
7^{ème} Lot : un bon d'achat 100 €
8^{ème} Lot : un bon d'achat 80 €
9^{ème} Lot : un bon d'achat 60 €
10^{ème} Lot : un bon d'achat 50 €

LOT SPECIAL
PETITE DES PÈRES
2 € la carte
5 € les 3 cartes

DE LA CARTE
DE LE CARTON DE 3
DE LE CARTON DE 4
1 CARTE GRATUITE
DE LE CARTON DE 8
1 CARTE GRATUITE

BUVETTE - SANDWICHES - GÂTEAUX - GALETTE - Frites - PLATEAUX REPAS
Pour commander des repas et l'hôte d'accueil est disponible pour la cuisine
Ouverture des portes : 11h00 - 12h00 - 13h00 - 14h00 - 15h00 - 16h00

kermesse et soirée Bretonne
ORGANISÉ PAR L'APEL DU RPI BILLIO-GUEHENNO

SAMEDI 23 JUIN

16H Spectacle des enfants
Terrain des sports à Guéhenno

Jeux divers
À PARTIR DE 17H

19H
SALLE DU ROISSET

Repas 8 €
KIT - SAUCISSE / Frites - FROMAGE - DESSERT
JUS DE FRUIT - JARBON / Frites - DESSERT

Animation
- des bénévoles du Bagad de Locminé
- le groupe Kergalo

LES QU'ANNÉE BLEUE

ENTRÉE 5 € - 10 € - 15 € - 20 € - 25 € - 30 € - 35 € - 40 € - 45 € - 50 € - 55 € - 60 € - 65 € - 70 € - 75 € - 80 € - 85 € - 90 € - 95 € - 100 €

Patrimoine en marche
BRESTAGNE

30 juin 2018
Guéhenno
Les Communes du Patrimoine rural de Bretagne

Randonnée du Patrimoine et Concert

À partir de 17h : départ et retour de la randonnée au village « Le Mont » pour une découverte du patrimoine naturel et bâti.
Deux circuits de randonnées : 8 km et 17 km.
21h : concert LannvaBreak dans la chapelle du Mont.

www.cprb.org

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe l’assemblée, Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l’avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de l’annulation de l’arrêté de nomination au cadre de rédacteur, D’une part à la demande de l’agent et d’autre part conformément aux exigences préalables, à savoir l’accord du médecin du travail qui n’a pu être donné compte tenu des arrêts successifs, Le 1^{er} Adjoint propose à l’assemblée :

La suppression de l’emploi de rédacteur à temps complet au service administratif, et La création d’un emploi d’adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, relevant de la catégorie C au service administratif à compter du 1^{er} juin 2017.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, VU le tableau des emplois, Décide :

Filière	Grade	Nombre d’agents
Administrative	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe (35/35 ^{ème})	1
	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe (32/35 ^{ème})	1
Technique	Agent de maîtrise principal (35/35 ^{ème})	1
	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe (15/35 ^{ème})	1

-D’adopter la proposition, de modifier comme suit le tableau des emplois :
-D’inscrire au budget les crédits correspondants.
Pour = 10 Voix ; Contre = 0 Voix ; Abstentions = 4 Voix

Salle des fêtes du Roiset – Rénovation et extension – Pénalités de retard

Monsieur le 1^{er} Adjoint, informe le conseil municipal que l’entreprise THETIOT n’a pas respecté le planning des travaux et que par délibération [2017-65] du 7 novembre 2017 le conseil municipal lui a appliqué des pénalités de retard pour la période du 18 au 26 juin 2017.

Les entreprises listées ci-dessous :

DBS	SLMH
Pongelard	COCHET
Fraboulet	A2T
Lautech	

N’ont par conséquent pas pu terminer le chantier dans le délai qui leur était imparti.

Monsieur le 1^{er} Adjoint propose à l’assemblée de ne pas appliquer de pénalités à ces entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Approuve la proposition
-Décide de ne pas appliquer de pénalités aux entreprises concernées.

Pour = 9 Voix – Contre = 1 Voix – Abstention = 4 Voix

Transport scolaire des maternelles et primaires – Critères de prise en charge sur le territoire communal

Monsieur le 1^{er} Adjoint, rappelle à l’assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2017, le transport des enfants scolarisés en maternelle et au primaire, n’est plus pris en charge par la communauté de commune. Dans le cadre du transfert de charges, la commune devra contribuer à hauteur de 17618.61€/an.

Vu l’importance du coût supporté, il convient de définir les critères de prise en charge du transport des enfants sur le territoire communal.

Prise en charge du transport des enfants scolarisés à l’école Paul Emile Victor de Saint-Jean-Brévelay

La prise en charge du transport de tous les élèves de maternelle et primaire scolarisés à l’école privée du RPI Guéhenno/Billio, à compter de la rentrée scolaire en septembre 2018 ; certains enfants profitant du service de transport auparavant en conserveront le bénéfice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-Accepte les propositions ci-dessus
-Autorise Madame le Maire à signer les pièces relatives à cette décision.

Pour = 7 Voix – Contre = 2 Voix – Abstention = 1 Voix

Madame Brigitte BERNARD et Monsieur Didier LESAGE ont quitté la séance à 19h00 et n’ont pas pris part au vote.

Du côté des loisirs

GYM DOUCE
Gym Douce avec Profession Sport 56

le lundi 10h à 11h
Salle des fêtes du Roiset
(hors vacances scolaires)

N’hésitez pas à venir faire un essai,
1ère séance gratuite.



ATELIER TRICOT
Les mercredis 13 et 27 juin 2018

de 14h30 à 16h30 ,

à la salle annexe.



Info diverse

Contrôle technique
Ce qui change depuis le 20 mai 2018
Pour améliorer l’état du parc automobile et renforcer l’information délivrée aux propriétaires de véhicule, le contrôle technique a évolué depuis le 20 mai 2018.

Cette évolution s’inscrit dans la perspective d’une réduction de moitié, par rapport à 2010, du nombre de tués sur les routes à l’horizon 2020 en l’Union européenne.

Il porte sur 133 points répartis en 9 fonctions :

- Visibilité** : vitres, rétroviseurs, essuie-glace système de désembuage....
- Feux dispositifs réfléchissants et équipements électriques**
- Direction**
- Essieux, roues, pneus, suspensions**
- Châssis et accessoires du châssis** : carrosserie, portes et poignées, sièges, plancher...
- Autres équipements** : ceintures de sécurité, airbag, indicateur de vitesse
- Equipement de freinage**
- Nuisances** : bruit, émission à l’échappement, perte de liquide
- Identification du véhicule.**

3 résultats possibles
Favorable : pas de contre visite
Défavorable pour défaillances majeures contre valide pendant 2 mois ou
Défavorable pour défaillance critique
contrôle valide le jour même—
Dans ces 2 cas : 2 mois pour faire réparer les défauts et se présenter à la contre visite

Vente de terre végétale

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle à l’assemblée que, suite aux travaux d’aménagement des espaces publics, de la terre végétale a été stockée sur le terrain communal situé rue du Mené. Plusieurs personnes se sont présentées comme intéressées pour en faire l’acquisition. Il convient donc de décider d’un tarif pour la vente d’un volume de 100m3 de cette terre végétale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-Décide de mettre en vente 100 M3 de terre végétale.
-Décide de fixer le prix de vente à 2.50 euros le mètre cube ; à raison de 3 m3 maximum par foyer résidant sur la commune.
-Décide que les recettes liées à ces ventes seront encaissées sur la régie n°22623 : « photocopies et produits divers ».

Pour = 8 Voix – Contre = 0 Voix – Abstention = 2 Voix

Convention ACAD - Portage de repas

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle à l’assemblée qu’à compter du 1 juin 2018, la communauté de communes n’assurera plus le portage des repas en liaison chaude aux bénéficiaires.

Dans le cadre du transfert de charges, Guéhenno percevra 2795.58€/an de Centre Morbihan Communauté.

Actuellement 4 bénéficiaires sont recensés sur la commune de Guéhenno. Après avoir été questionnés, ils sont tous favorables à conserver la liaison chaude.

Les repas sont cuisinés à la maison de retraite de Saint Jean Brévelay et au foyer logement de Plumelec.

L’ACAD de Saint Jean Brévelay propose de prendre en charge ce service.

Il est nécessaire de mettre en place un conventionnement.

Le Conseil Municipal, décide :

-D’autoriser Madame le Maire à signer la convention mise en place jusque fin 2018 avec l’ACAD pour le portage des repas en liaison chaude.
-Accepte de reverser mensuellement à l’ACAD le coût résiduel de 2.84€/repas livré pour l’année 2018.

Pour = 10 Voix – Contre = 0 Voix – Abstention = 0 Voix

Appel à projet WIFI 4 EU et financement des projets WIFI territorial

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe l’assemblée que l'Europe lance un appel à projets WIFI 4EU.

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir le déploiement de l'accès internet par le Wi-Fi, en particulier dans les territoires et espaces les plus fragiles ou moins bien couverts par les réseaux fixes et mobiles.

Les financements européens ou nationaux visent à soutenir des projets à caractère public : lieux de services (office de tourisme, maison de service au public, musée...) et espaces publics (parc, place de marché...), pourvu qu’il n’y existe pas déjà une offre similaire.

Cet appel à projets sera organisé suivant 5 vagues d’ici 2020, et devrait ainsi permettre de soutenir 6 à 8 000 initiatives de collectivités locales et d’établissements publics, visant à proposer du WIFI gratuit sur des sites non encore desservis. Chaque maître d’ouvrage s’engagera à assurer les dépenses récurrentes de maintenance sur une période de 3 ans.

Les aides de la Commission européenne seront de 100 % des coûts d’équipement, dans la limite de 15 000 euros par commune.

Il est souligné que ces projets relèvent de la compétence des collectivités ou groupements à laquelle concourt le bâtiment ou l’espace public qui sera équipé (développement économique ou touristique, lecture publique, services à la population ...)

Pour répondre à l'appel à projets, les collectivités doivent s'inscrire sur le site dédié.

Le Conseil Municipal :

- Décide de répondre à l’appel à projet
- Autorise Mme le Maire à signer tout engagement relatif à cet appel à projet

Pour = 9 Voix – Contre = 0 Voix – Abstention = 1 Voix

Informations Communales

Désherbage du cimetière

Des opérations de « désherbage manuel du cimetière » sont prévues avec les agents techniques le samedi 16 juin et le jeudi 21 juin de 10h à 12h.

Citoyens de Guéhenno, venez nombreux !

Le pot de l’amitié clôturera ce temps de convivialité.



Les basketteuses de Guéhenno

Félicitations aux poussines qui ont gagné la coupe samedi 26 mai à Réguieny lors de la finale départementale.

L'association recherche des joueuses, à partir de 6 ans, nous manquons d'effectifs pour les catégories, débutantes, poussines, benjamines, minimes.

Nous allons aussi engager une équipe loisirs pour la saison prochaine, pour tout contact Isabelle LANTRIN Présidente 0684999851.

